Gilles GUERCHET

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

VOTRE PROGRAMME POUR LE MANS

LE MANS ON GAGNE ! · LA RÉPUBLIQUE En Marche ! · MOUVEMENT DÉMOCRATE · udi · agir LA DROITE CONSTRUCTIVE

NOS SOUTIENS

JULLIARD Alain
Ancien directeur de société
DI-MARTINO Patricia
Ancienne Directrice de cabinet de J-C Boulard
HAYER Valérie
Députée Européenne Liste Renaissance
GOZI Sandro
Député Européen Liste Renaissance
PICHEREAU Damien
Député LaREM
GUERINI Stanislas
Délégué Général de La République en Marche
GARBAA Aykel
Conseiller Régional LaREM
TRAC Jean
Maire de Chérisay
BODEREAU Jacques
Médecin généraliste
LAFFAY Jean-Marc
Directeur développement d'un laboratoire de cancérologie
COLLIGNON Jérôme
Chef d'entreprise
LECOZ Anita
Commerçante
RAISSI Sihem
Médecin gynécologue
BELLANGER Alain
Gérant de bar et de night-club
AKPOVO Giraud
Gérant de bar et de night-club
BLANCHARD Loïc
Directeur d'association
HEULECK Yannick
Community Manager
CHOUPAY Chantal
Ancienne Inspectrice de l'éducation nationale
RIBOT Sophie
Notaire
CAILLOT Philippe
Retraité de l'insdustrie automobile
ROLLOT Guylène
Commerçante centre ville
LAMBERT Christophe
Directeur de projet
CLEDIERE Pascal
Assureur retraité
VERRET Jean-Michel
Ancien Neurologue,
Ancien président du conseil de l'Ordre des médecins (72)
LEFEVRE Annabelle
Avocate
GAUTHIER-ULMANN Julien
Infographiste
MICHELET Laurent
Ancien directeur de publication
DEBLAISE Jean-Pierre
Economiste
FRATANI Patricia
Avocate honoraire
CHARBONNIER Nicole
Ancienne responsable santé publique
LEGER Elisabeth
Quartier de la Visitation
DORISE Philippe
Chef d'entreprise
CORBIN Elhady
Agent d'assurance
BAILLEUL Bernard
Osthéopathe, Président d'une association de riverains
MORANCAIS Karine
Cadre supérieur
BAILLEUL Tristan
Artiste
AZZAM Jean
Médecin
AZZAM Sylvie
Dieteticienne ; sexologue
CHASSEGUET Anne-Marie
Retraitée des MMA
CROCHARD Cyrille
Vendeur en ammeublement
CLOUET Jacques
Ancien directeur comptable d'entreprise internationale
PARE Michel
Informaticien MMA

De gauche à droite : Alain Juillard, Marlène Schiappa, Gilles Guerchet et Patricia Di Martino.

Cher(è)s ami(e)s

Mon engagement en politique a démarré en Sarthe par un appel téléphonique de Patricia Di Martino, la directrice de cabinet de Jean-Claude Boulard, Maire du Mans et Président de Le Mans Métropole, me proposant de le rencontrer alors qu'il dessinait sa liste à l'occasion des municipales de 2014.
Cette rencontre fut pour moi déterminante.
Je fus élue et adjointe au Maire en charge de l'égalité Femmes-Hommes, mandat créé par Jean-Claude Boulard.
Jean-Claude Boulard fut mon mentor, un modèle, l'un des premiers Sénateurs Maires à soutenir Emmanuel Macron. Ensemble nous avons rejoint celui qui deviendra Président de la République en 2017.
Des relations profondes et sincères se sont nouées entre les deux hommes, les échanges étaient quasi quotidiens jusqu'au décès de Jean-Claude Boulard.
Au Mans, Gilles Guerchet a lui aussi rejoint La République En Marche dès le début du mouvement. Il s'est engagé avec conviction en faveur de cette majorité présidentielle.
Aujourd'hui, il se présente à vous pour devenir votre Maire, celui qui succédera à Jean-Claude Boulard, dernier Maire choisi par les Mancelles et les Manceaux. Faites lui confiance, son ambition c'est vous.
Son ambition, c'est cette ville du Mans, pour laquelle je garde des attaches, des relations fortes et un amour profond.
Gilles Guerchet dispose d'une équipe diversifiée prête à travailler pour vous, au service de votre santé, de votre sécurité, de votre environnement...

Le 15 mars 2020, Votez Gilles Guerchet !

Marlène Schiappa
Secrétaire d'Etat à l'Egalité Femmes/Hommes et à la lutte contre les discriminations.

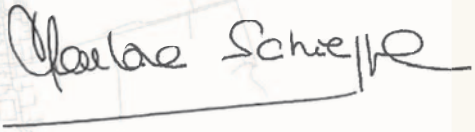

Conception graphique
Laurent Michelet

Crédits photos
Thomas Courtemanche : Couverture, page 12 - Yannick Heuleck : page 17
- *Laurent Michelet* : pages 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18,19, 20
- *Etienne Moulin* : pages 4, 5, 7, 9, 10,11, 12, 13, 15, 16, 17
- *Barnabé Richard* : pages 6, 15

Chère Madame, cher Monsieur,

Manceau depuis 30 ans, je suis aujourd'hui candidat à l'élection municipale au Mans pour que demain vous soyez tous encore plus fiers de notre ville.

Cette ville est l'une des villes françaises les plus connues au monde, notamment grâce à sa course automobile. Cette notoriété, je veux la retrouver dans tous les domaines : la santé, la sécurité, l'écologie, l'emploi, la propreté…

Je suis natif de St Nazaire, de milieu modeste, marié, père d'un garçon et grand-père depuis peu. J'ai depuis toujours œuvré pour le bien-être de mes concitoyens. Acteur économique depuis 30 ans, j'ai créé de l'emploi pour le Mans. Je manage aux côtés de dix jeunes associés, 120 salariés répartis dans 14 salons de coiffure dans les quartiers et la métropole.

Depuis 20 ans, j'accompagne comme bénévole plusieurs associations de demandeurs d'emploi, des associations de formation et des actions envers les plus précaires de nos concitoyens.

Les Manceaux aspirent à du changement, à de nouveaux visages pour de nouveaux usages.

Depuis des mois, grâce à nos réunions, nos portes à portes, nos échanges sur les marchés, vos courriers, nous avons identifié vos besoins, vos demandes, vos inquiétudes, mais aussi vos ambitions et vos idées.

Je vous ai entendu sur vos priorités : un médecin traitant pour chacun, la sécurité de jour comme de nuit, une ville propre, écologique et connectée.

Aujourd'hui, vos demandes sont formulées et des réponses vous sont apportées dans notre programme !

Mon unique ambition est de vous servir.
Mon unique ambition est pour ma ville, Le Mans.

Gilles Guerchet

Le 15 et 22 Mars
Votez Gilles Guerchet.

NOTRE PROGRAMME :

SECURITE .....Page 6

- Création de trois brigades de police municipale (75 policiers).
- Port systématique d'un pistolet à impulsion électrique ainsi que d'une caméra par les policiers municipaux.
- Constitution d'une brigade de tranquillité publique de fin de semaine.

SANTE.....Page 7

- Ouverture d'un centre de soins pour patients sans médecin traitant.
- Ouverture d'une école d'infirmières de pratiques avancées (IPA).
- Renforcement de la télémédecine.
- Démarchage des étudiants en médecine de l'Ile de France.
- Développement des actions de prévention.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....Page 8

- Plus grande implication du maire dans le développement économique de la ville.
- Obtention du label « Qualité Tourisme » et candidature au classement « Station de Tourisme » pour Le Mans.
- Par une meilleure coordination des structures économiques locales.
- Création d'un service de relations économiques internationales.
- Amélioration des dessertes de transports des grands pôles d'emploi.
- Rénovation des zones d'activité vieillissantes.
- Programme de construction de « bâtiments blancs ».
- Accompagnement dans la durée des start-ups.

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL.....Page 9

- Création d'un conseil dédié au commerce et à l'artisanat.
- Pour contrer la vacance des commerces, création de boutiques éphémères.
- Mise en place d'un poste de conseiller en marketing et communication pour les animations commerciales.

TRANSITION ECOLOGIQUE....Page 10

- Gratuité sur le réseau SETRAM pour les étudiants et de 9 h et 17h pour les séniors.
- Lancement d'un plan global de mobilité alternatif.
- Arrêt de tout bétonnage d'espaces pour de nouvelles infrastructures commerciales.
- Poursuite des grands projets d'isolation de bâtiments municipaux.
- Meilleur tri des déchets, réintroduction de verdure et biodiversité, mise en œuvre d'un projet alimentaire.

LES GRANDES LIGNES

BIEN VIVRE AU MANS ...Page 12

- Création de plusieurs « Maisons Le Mans Services ».
- Embellissement du centre-ville et des quartiers.
- Faire du Mans une « Smart City » (Ville Intelligente).

CITOYENNETE.....Page 13

- Stabilité des taux d'imposition et examen des bases de la taxe foncière pour assurer leur cohérence.
- Transparence sur les politiques municipales (subventions, appels d'offres...).
- Un élu référent par conseil de quartier.
- Création d'un conseil municipal jeunesse.
- Renforcement des échanges entre les élus et les habitants.

SPORT .....Page 14

- Construction d'une piscine olympique intercommunale et d'une fosse de plongée.
- Faire des jeunes sportifs les cadres de demain.
- Création d'un chèque sport pour les familles.
- État des lieux des équipements sportifs, création de six terrains de football en synthétique (un par an).
- Organisation d'un évènement de E-Sport.

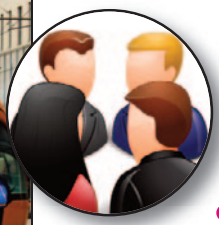

SOLIDARITE & SOCIAL.....Page 15

- Développement d'accueils d'urgence de conjoints victimes de violences.
- Création d'un espace de pause pour les aidants et d'accueil temporaire des personnes dépendantes.
- Permanence téléphonique pour les personnes dépendantes.
- Soutien des projets d'habitat inclusif pour personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- Réouverture de bains-douches 7j/7.
- Financement de 100 permis de conduire par an pour des personnes en situation de précarité.

PETITE ENFANCE & EDUCATION....Page 16

- Création d'au moins 200 places de crèches sur le mandat.
- Création de lieux d'échange et d'accompagnement des parents.
- Développement de formations innovantes du personnel municipal travaillant avec les enfants.
- Actions de sensibilisation à l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux vers les enfants et les parents.
- Coworking pour les étudiants : des espces pour trvailler tous les jours seul ou en groupe dans le centre ville.

CULTURE .....Page 17

- Candidature à la création d'un Louvre Le Mans.
- Création d'un espace interactif sur l'histoire industrielle du Mans « Les pionniers d'hier et d'aujourd'hui ».
- Accompagnement de l'institut du music-hall pour l'obtention du label « pôle national ».
- Création d'un festival médiéval et renouvellement des manifestations culturelles.
- Finalisation du classement de la muraille au patrimoine mondial de l'Unesco.

SECURITE

Création de trois brigades de police municipale (75 policiers)

En journée : 2 équipes de 15 policiers municipaux (sur deux tranches horaires) avec 3 policiers par voiture (jusqu'à 4 voitures), un chef de police et un responsable du centre de supervision ;
La nuit : 1 équipe de 20 policiers municipaux (une tranche horaire) avec 3 policiers par voiture (jusqu'à 5 voitures) et une équipe de 3 policiers pour le tram, un chef de police et un responsable du centre de supervision ; la brigade de nuit renforcée s'organise par rotation de l'ensemble des policiers municipaux ; ces équipes seront mobiles et modulaires.

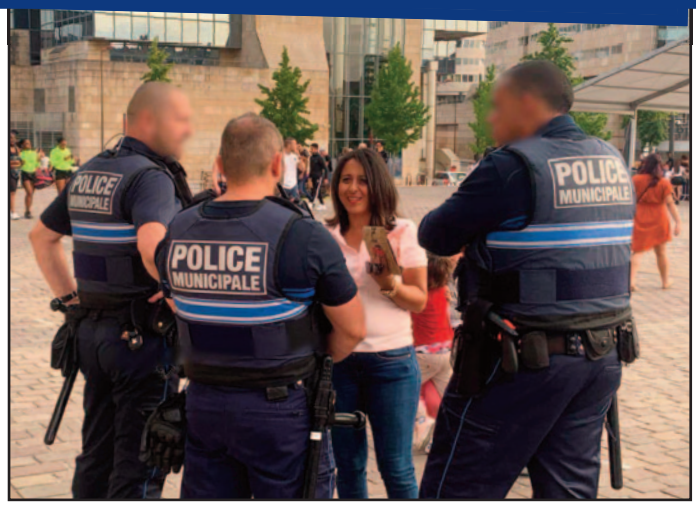

Equipement des policiers municipaux

- Port systématique d'un pistolet à impulsion électrique ainsi que d'une caméra par les policiers municipaux.
- Atteinte d'au moins 100 caméras fixes sur la ville.
- Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours de nature à venir en aide à des citoyens dont l'état physique nécessite une assistance, résultant entre autres d'un excès d'alcool ou de drogues ;
- La police municipale prendra en charge notamment les faits d'ivresse publique manifeste, ce qui dégagera la police nationale de ces tâches. En contrepartie, signature d'une convention avec la police nationale pour qu'elle intervienne plus souvent dans les quartiers et en particulier sur le trafic de drogue.

> « Je redonnerai aux Manceaux le goût de sortir le soir »

Constitution d'une brigade de tranquillité publique de fin de semaine, complétée par une équipe de secouristes

- Création d'une brigade de tranquillité publique de nuit, constituée d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et de prévention pour effectuer des missions d'accompagnement et de prévention ; les agents auront la compétence pour établir des procès-verbaux sanctionnant les incivilités : salissures, dégradations de la voie publique (tags, graffitis, déchets) ; en cas de complication, cette brigade fait appel à la police municipale ou nationale ;

SANTE

Ouverture d'un centre de soins pour patients sans médecin traitant

30 000 Manceaux n'ayant plus de médecin traitant au 1er janvier 2020, soutien actif par le nouveau maire de toute solution permettant de faire face à cette pénurie.
Il s'agira en particulier de l'ouverture rapide d'un centre de soins pour Manceaux sans médecin traitant, réunissant des médecins et des assistants médicaux avec le soutien de la mairie.

Ouverture d'une école d'infirmières de pratiques avancées (IPA)

En partenariat avec les tutelles, ouverture au Mans d'un cycle de formation aux Pratiques Avancées, visant à libérer les médecins généralistes de tous les actes que d'autres professions paramédicales peuvent réaliser.
Il permettra en même temps à des infirmiers/infirmières confirmé(e)s, notamment du Mans et de la métropole, de bénéficier d'une structure de formation continue, proche de leur lieu de vie.

> "5 médecins s'engagent sur ma liste pour accompagner l'ouverture des Maisons de santé"

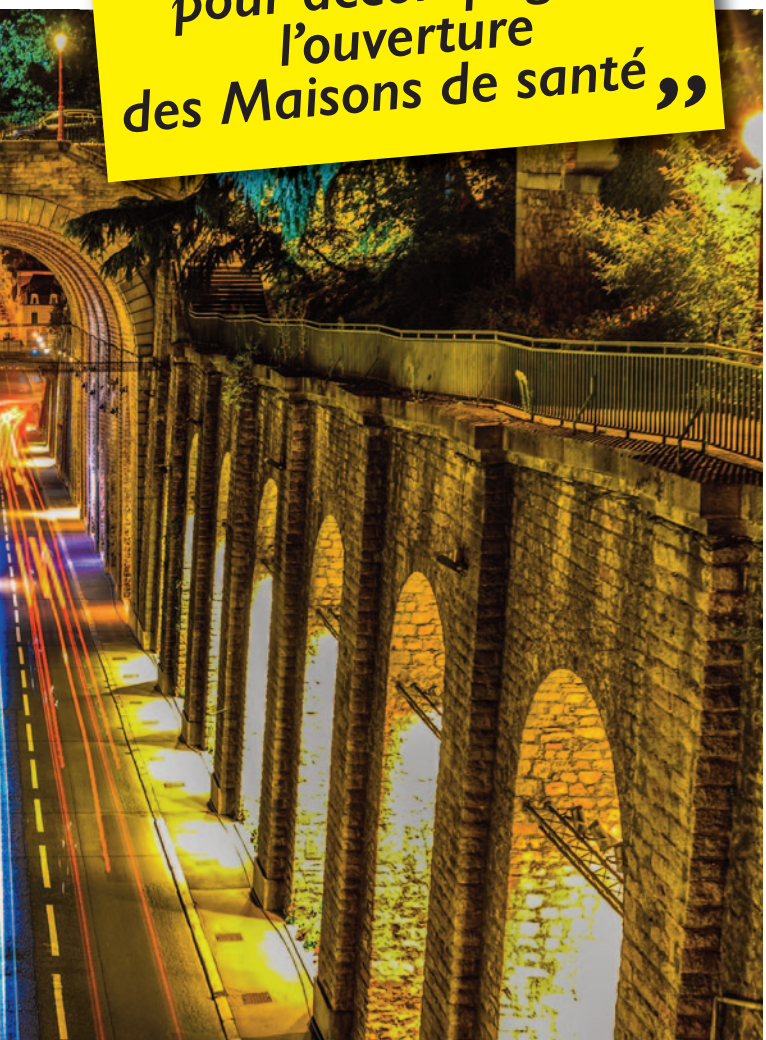

Renforcement de la télémédecine

La municipalité favorisera des projets de télémédecine :

- Cabines de télémédecine.
- Développement de conseils téléphoniques à des professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers…) par un médecin.

Démarchage des étudiants en médecine de l'Ile de France en complément des Pays de la Loire

Un médecin sera notre ambassadeur auprès des facultés, en priorité de l'Ile de France et des autres régions limitrophes, pour recruter des médecins en leur proposant un bouquet de services.

Développement des actions de prévention dans divers domaines (alcool, activité physique, alimentation…)

- Renforcement des actions de prévention dans les écoles.
- Education à la santé avec un programme de lutte contre la sédentarité.
- Programme d'information des parents et des enfants sur les risques liés à l'usage excessif des écrans.

DEVELOPPEMENT EC

> « Maire, je m'impliquerai personnellement dans le développement économique de la ville »

Implication du maire dans le développement économique de la ville en s'appuyant sur le tissu local

- Ecoute et réactivité du maire qui s'intéresse à son territoire.
- Prise en main active par les services des besoins des entreprises candidates à l'implantation ou au développement sur le Mans.
- Création d'un conseil des entrepreneurs (commerce, industrie, artisanat), réuni trimestriellement par le maire pour faire le point sur les actions d'amélioration de l'attractivité du territoire.

Objectif d'obtention du label « Qualité Tourisme », candidature au classement « Station de Tourisme » pour Le Mans et passage de l'Office de Tourisme en 1ère catégorie

Le Mans est classé « commune touristique », le projet consiste à obtenir le label « Qualité Tourisme » et candidater pour le classement « Station de Tourisme » afin de bénéficier de dotations et compétences spécifiques attachées à ce classement et d'augmenter ainsi les retombées positives du tourisme sur l'économie de la ville.

QUALITÉ TOURISME

Coordination des structures économiques locales existantes pour l'accueil et la création d'entreprises

- Renforcement des structures existantes.
- Meilleure coordination pour identifier les appels à projets.
- Mise en place de relations avec les directions stratégiques des entreprises en France et à l'étranger.
- Accompagnement de l'installation des personnes, par la recherche de logement pour les futurs salariés/couples/familles, par l'aide à l'inscription dans les établissements scolaires, par l'accompagnement à la recherche d'un emploi pour le conjoint.
- Les Maisons Le Mans Services seront ces points de proximité dans les différents quartiers du Mans et de la métropole, en appui des structures déjà présentes (université, centres sociaux, etc.), chargées de susciter l'envie de créer son entreprise.

Création d'un service de relations économiques internationales en appui avec la région, incluant les villes jumelées.

Ce service fait défaut au Mans et est réclamé par les entreprises implantées sur le territoire

Amélioration des dessertes de transports des grands pôles d'emploi

L'amélioration de la desserte sera une priorité, tant pour l'aspect économique qu'écologique.

- Mise en place de navettes autonomes ou véhicules électriques, en concertation avec les entreprises des zones industrielles ou d'activités.
- Ce projet se fera en concertation avec les entreprises des différents secteurs.

Rénovation des zones d'activité vieillissantes, dont la zone Sud

Les zones industrielles vieillissantes ont besoin d'un renfort d'infrastructures.

CONOMIQUE

Au sud-ouest du Mans le projet consiste d'ores et déjà à :

- Créer un véritable centre routier.
- Maîtriser les terrains délaissés.
- Réorganiser les circulations.
- S'assurer une meilleure desserte en transports et des pistes cyclables sécurisées.
- Instaurer une fréquence de ramassage des déchets en rapport avec les besoins et répondant au décret « 5 flux ».

Programme de construction de bâtiments en blanc de type villas d'entreprises

La construction de « bâtiments en blanc » sera relancée pour disposer de bâtiments disponibles et opérationnels permettant d'accueillir très rapidement des entrepreneurs cherchant un lieu d'implantation. Loués dans un premier temps, ces bâtiments sont généralement vendus aux occupants au terme d'une période contractuelle.

Boost de l'innovation sur le territoire et mise en place d'un accompagnement dans la durée des start-ups

- Par des appels à projets pour attirer des start -ups, des entreprises innovantes ou simplement des porteurs d'idées.
- Par l'identification des aides à apporter pour le succès du projet (mentorat, experts techniques, financement, etc.).
- Par l'accompagnement de l'initiative « start-ups de territoire ».
- Par la création, via l'interclub d'entreprises, d'un marché mensuel de l'emploi (job-dating) réunissant les entreprises, pôle emploi, les entreprises de travail temporaire, les associations, les centres de formation...

COMMERCE

« Je m'assurerai du dialogue permanent avec les commerçants et les artisans »

Création d'un conseil dédié au commerce et à l'artisanat en lien avec les élus

Ce conseil, réuni trimestriellement par le maire, permettra de travailler avec les acteurs concernés sur la dynamisation du commerce et de l'artisanat, tant en centre-ville que dans les quartiers.

Etat des lieux de la vacance des commerces du centre-ville, création de boutiques éphémères, reconversion, réhabilitation

- Mise en place de conventions avec les bailleurs commerciaux pour créer des vitrines éphémères.
- Etude de plans de réhabilitation, reconversion, vente des locaux ; en cas de vente, préemption de locaux là où cela fait sens pour le maintien d'un commerce attractif ; location à des loyers accessibles pour permettre la création et l'implantation de nouveaux commerces.

Mise en place d'un poste de conseiller en marketing et communication pour l'animation commerciale du Mans

Cette organisation permet aux associations de commerçants et artisans d'avoir un ou une interlocuteur (trice) privilégié(e) professionnel (le) à la mairie.

TRANSITION ECOLO

Gratuité partielle sur le réseau SETRAM

- Pour les étudiants,
- Pour les seniors, entre 9h et 17h,
- Doublement de la durée de validité des tickets,
- Tarification groupe attractive par rapport à la voiture.

Lancement d'un plan global de mobilité alternatif à la voiture individuelle thermique

Cette mesure contribuera au désengorgement des trams aux heures de pointe.

- Mise en place d'une solution de mobilité douce (vélos, trottinettes connectés) : lancement d'un appel d'offres pour contractualisation.

> « L'écologie est un enjeu trop important pour être réservé à un seul parti »

- Subvention du coût de la location des vélos pour les personnes en situation précaire.
- Etude d'un système de cautionnement pour les étudiants (très demandeurs).
- Mise en œuvre d'un plan d'investissement ambitieux dans de nouvelles pistes cyclables protégées et la création de lieux de stationnement sécurisés pour les vélos.

- Création ou augmentation de la fréquence des lignes de bus ou mise en place de navettes desservant les pôles d'emploi du Mans.
- Densification du maillage de la ville par des bornes de recharge pour voitures électriques.
- Développement des aires dédiées à l'auto partage/co-voiturage.
- Mise en place d'un abonnement commun aux ALEOP /réseau SETRAM.
- Etude avec la SETRAM de la possibilité d'augmenter la fréquence des trams/bus le matin en semaine, notamment pour desservir la gare et l'université ; étude avec l'université de la possibilité d'échelonner le début des cours le matin afin d'étaler la fréquentation.
- Rallongement des heures de disponibilité du service « flexo soirée ».

Arrêt de tout bétonnage d'espaces pour de nouvelles infrastructures commerciales ; recherche d'un abandon négocié du projet Bener avec les acteurs concernés

- Recherche, au sein de la métropole et avec les acteurs concernés, d'une sortie négociée du « projet Bener » si les recours juridiques en cours n'aboutissent pas.

Toute extension de surface commerciale fragilise les commerces existants, ce projet met particulièrement en danger les commerces du centre-ville proche.

- L'imperméabilisation de surfaces vertes à des fins commerciales sera évitée (l'activité de construction est de courte durée, mais crée des effets irréversibles à long terme).

OGIQUE

> “Faire de la transition écologique une chance pour les Manceaux”

- Reconversion des locaux commerciaux vides en centre-ville ou dans les quartiers, en priorité vers des commerces de circuits courts et de produits de consommation durable (voir programme attractivité commerciale).

Poursuite des grands projets de production d’énergie renouvelable et d’isolation de bâtiments

- Poursuite de l’isolation des bâtiments appartenant à la ville.
- Coopération étroite avec les bailleurs sociaux intervenant sur l’agglomération pour la rénovation énergétique du parc des logements.
- Evaluation annuelle du budget alloué à l’abondement des aides de l’Etat aux propriétaires privés afin d’accélérer l’isolation des logements.
- Poursuite d’une politique d’investissement ambitieuse dans les plans d’énergie solaires et dans l’extension du réseau de chaleur, projets lancés au cours des mandats précédents.
- Etude du bilan écologique global de l’utilisation d’hydrogène comme combustible pour les bus de la ville avant la poursuite de ce programme.

Gestion et tri des déchets à hauteur des besoins

- Augmentation et optimisation du tri des déchets pour le mettre à hauteur des besoins des habitants, des commerçants et des entreprises.
- Lancement d’un plan d’action pour la réduction des déchets plastiques dans la cuisine centrale.
- Organisation de marchés de troc.
- Subvention des associations qui sensibilisent à la problématique des déchets, organisent du ramassage, font de la formation des enfants et adultes, etc.

Réintroduction de verdure et de biodiversité

- Réintroduction massive des arbres dans la ville et notamment dans et autour des écoles
- Développement en général de la végétalisation de la ville (façades, toits, cours) afin d’améliorer la qualité de la vie, de l’air et la biodiversité.
- Recherche de solutions innovantes expérimentées dans d’autres villes (p.ex. « arbres à algues » ou couvertures végétales capables de capter massivement du CO2).
- Transformation de certains espaces verts, ou en friches, en jardins et lieux conviviaux.
- Implantation de nichoirs pour ramener ou préserver de la biodiversité.

Mise en œuvre d’un projet alimentaire territorial

- Augmentation de la part des repas bio cuisinés par la cuisine centrale de 10% par an.
- Plus amplement, engagement de la ville dans un projet alimentaire territorial (PAT) ayant pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans le territoire proche de la ville.

Lutte contre la pollution

- Adaptation de la vitesse des voitures sur les grands axes de circulation en cas de pic de pollution et gratuité des transports collectifs de l’agglomération pendant ces périodes.
- Travail avec les acteurs concernés sur une compensation intégrale des émissions du circuit des 24 heures.

CADRE DE VIE

Création de plusieurs Maisons Le Mans Services pour faciliter les démarches des habitants

Pour faciliter les démarches des Manceaux, l'équipe Le Mans On Y Gagne ambitionne de créer jusqu'à six « Maisons Le Mans Services » dans les quartiers, permettant d'accomplir les démarches auprès d'une série d'administrations ou de services (mairie, caisse d'allocations familiales, CNAM, différents ministères, La Poste, SNCF).

Embellissement du centre-ville et des quartiers

- Verdissement de la ville et ouverture du parc de la préfecture avec plusieurs accès.
- Embellissement des quartiers notamment autour des places de marchés.
- Réaménagement de la place de l'Eperon et création d'une liaison Cité Plantagenêt - Eperon - Visitation - Halles.
- Appel à projets pour des Halles couvertes, embellies, accueillant un marché de producteurs locaux.
- Lutte contre les friches commerciales en centre-ville, mais aussi dans les quartiers (p.ex. aux Sablons).
- Définition d'un périmètre commercial prioritaire pour le centre-ville afin d'y concentrer les efforts d'aménagement et d'animation.
- Participation active au projet de réhabilitation du Palais des Congrès/Maison des Associations.

Faire du Mans une « ville intelligente » en utilisant les données numériques pour améliorer le quotidien

- Mise en place d'une gestion active et patrimoniale des données collectées par la ville et étude d'une mise à disposition de données anonymes au public.
- Utilisation du « big data » pour optimiser la gestion des transports, de la collecte des déchets, la fréquentation des espaces publics, etc.
- Consultations des Manceaux et Mancelles par internet, en plus des consultations physiques.

CITOYENNETE

Stabilité des taux d'imposition

- Stabilité des taux d'imposition qui sont de la responsabilité de la municipalité.
- Examen des bases de la taxe foncière pour assurer leur cohérence.

Instauration d'une évaluation des politiques municipales

- Evaluation de l'atteinte des objectifs et de l'impact des actions de la municipalité.
- Transparence des critères d'attribution des subventions.
- Information des citoyens sur les résultats des politiques municipales.

Un élu référent par conseil de quartier

L'expérience des conseils de quartier montre que la présence d'un élu pourrait rendre leur action plus efficace et la prise en compte des propositions plus rapide.
L'élu peut faire le lien avec les services. Cette option sera proposée au vote de chaque conseil de quartier.

Création d'un conseil municipal jeunesse doté d'un budget

Développement du sentiment d'appartenance des jeunes à la collectivité et promotion de projets répondant à leurs souhaits ou besoins.

Renforcement des échanges entre les élus et les habitants

- Une visite de quartier par semaine par un élu.
- Tenue d'une réunion mensuelle entre le maire ou l'un de ses adjoints et les citoyens au cours de laquelle la discussion sera libre ; ces réunions se feront à tour de rôle dans les quartiers de la ville.
- Mise en place d'une plateforme participative sur internet pour l'organisation de débats publics, permettant aux habitants de co-construire des projets envisagés par la ville (p.ex. projets relatifs à la transition énergétique, au transport, au développement de nouveaux services…).
- Permanence des présidents des conseils de quartier dans les maisons de quartier.

« Nous ouvrirons des Maisons Le Mans Services dans les quartiers »

SPORT

Si le sport automobile a rendu Le Mans célèbre dans le monde entier, notre rôle, plus modestement, sera de faire en sorte que chaque Mancelle, que chaque Manceau puisse s'épanouir dans l'activité physique de son choix.

Construction d'une piscine olympique avec bassin de 50 mètres et fosse de plongée ; renforcement de la pratique de la natation

Son dimensionnement ouvrira la possibilité de proposer des entraînements de haut niveau au Mans.

- Mise en place dans les piscines du Mans des plans « Aisance aquatique » (apprentissage de la nage pour les 4/6 ans) et « J'apprends à nager » (6/12 ans), soutenus par l'Agence Nationale du Sport.

Faire des jeunes sportifs les cadres de demain par la formation

Soutien financier des jeunes sportifs acceptant de s'engager dans une formation d'initiateur/ animateur dans leur discipline sportive pour devenir animateurs de sport.

Création d'un chèque sport pour les familles et instauration d'une journée dédiée au sport en famille

- Pour les familles résidant sur la ville, allocation d'un budget de 25 € par enfant jusqu'à 14 ans, porté à 50€ pour les familles non imposables.
Cette mesure vise à faciliter le paiement des licences et les équipements.

- Instauration d'une journée par mois de découverte d'une activité sportive en famille. Cette animation se déroulera en alternance dans les quartiers de la ville.

Etat des lieux des structures et des équipements sportifs, mise en place d'une gouvernance et rénovation des installations

- Lancement d'un état des lieux approfondi sur le respect des normes, les taux de fréquentation, les créneaux d'occupation des infrastructures existantes.

- Création de 6 terrains de football en synthétique répartis sur l'ensemble des quartiers (à raison d'un par an).

- Création d'une gouvernance réunissant tous les acteurs du mouvement sportif local pour assurer une couverture large des pratiques sportives, la mutualisation des équipements et des compétences, la promotion d'une activité physique et sportive auprès de toutes les populations, y compris des citoyens porteurs de handicaps.

Organisation d'un évènement de « E-Sport » à Antarès avec des sponsors

- L' E-Sport étant devenu un véritable phénomène de société, la ville du Mans doit se saisir de cette évolution. Un partenariat collectivité/ privé permettra d'y répondre.

- La ville mettra en place une sensibilisation aux excès du jeu vidéo afin de rassurer les familles sur cette nouvelle pratique sportive.

SOLIDARITE & SOCIAL

Développement d'accueils d'urgence de conjoints victimes de violences

Outre le développement d'accueils d'urgence, la lutte contre les violences conjugales en partenariat avec le département et la police sera renforcée par la création d'un réseau de « veilleurs des violences conjugales » et la possibilité d'obtenir une domiciliation auprès du CCAS.

Création d'un espace de pause pour les aidants et d'accueil temporaire des personnes dépendantes

Pour les aidants, mise en place d'un espace d'accompagnement et de répit pour leur proposer des temps de détente, d'échanges et de rencontres ; création d'un accueil temporaire des personnes dépendantes pour soulager les familles.

Promotion et soutien des projets d'habitat inclusif pour personnes âgées et/ou en situation de handicap

L'habitat inclusif constitue une réponse pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui ne souhaitent pas être hébergées en établissement, veulent disposer d'un logement, mais ne sont pas suffisamment autonomes pour vivre seules ou ne souhaitent pas se retrouver isolées. C'est un mode d'habitation regroupé et donc un projet de vie sociale et partagée. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement qui seront soutenus par la municipalité.

Instauration d'une permanence téléphonique pour les personnes dépendantes

Financement de 100 permis de conduire par an pour des personnes en situation de précarité et en recherche d'emploi

- Sous condition de ressources et sur dossier pour favoriser l'accès à l'emploi.
- Un système d'autopartage pour travailleurs à ressources modestes est également envisagé.

Réouverture de bains-douches 7 j/7

« Je soutiendrai et accompagnerai les aidants dans leur quotidien »

ENFANCE-EDUCATION

Création d'au moins 200 places de crèche sur le mandat

- Cette création s'accompagnera de la diversification des lieux et modes d'accueil.
- Création d'au moins un lieu d'accueil aux horaires élargis pour les parents travaillant à des horaires décalés (l'idéal 24 h/24 h).
- Aide à la création de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM), développement de micro-crèches et de crèches parentales.
- Aide à la création de crèches inter-entreprises.
- Création de lieux éphémères jardins d'enfants/parents.
- Création d'un service de mode de garde d'urgence type « SOS Mamans » et d'une mise en relation de seniors avec les jeunes parents (concept « papy et mamie sitters »).

Création de lieux d'échange d'accompagnement des parents, y compris les parents d'enfants porteurs de handicaps

- Organisation d'un forum sur la parentalité.
- Dynamisation des ateliers parents/enfants et extension des horaires d'accueil en prenant en compte l'inclusion.
- Actions de prévention et d'écoute dans divers lieux (ex. La Maison Bleue dans le Var).

Développement de formations innovantes du personnel municipal travaillant avec les enfants

Notamment des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Actions de sensibilisation à l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux vers les enfants et les parents

L'éducation au bon usage et à l'usage maîtrisé des médias et réseaux sociaux est devenue une préoccupation majeure des parents.
Des actions de sensibilisation et de formation seront mises en place, en coopération avec l'Education Nationale.

COWORKING POUR LES ÉTUDIANTS : DES ESPACES POUR TRAVAILLER TOUS LES JOURS SEUL OU EN GROUPE DANS LE CENTRE VILLE !

Forts de leurs expériences réussies dans de nombreuses villes de France, les espaces de coworking pour les étudiants sont en pleine expansion.
Nous impulserons la création d'un tel lieu de travail dans le centre ville du Mans.
Ouvert tous les jours, avec des horaires élargis, accessible à tous les étudiants et apprentis de notre ville, ce site permettra d'offrir un lieu de travail et de révision sans discrimination.
Murs blancs, wifi, écrans géants, salles pour travailler en groupe, bulle de révision...
Cet endroit aura pour objectif d'offrir un cadre idéal, moderne et adapté tant pour des révisions individuelles que pour le travail de groupe.

Donnons-nous les moyens de faire du Mans une « ville étudiante ».
Donnons-leurs les moyens de réussir brillamment leurs études.
Nos étudiants d'aujourd'hui doivent devenir les manceaux de demain !

CULTURE

Candidature à la création d'un Louvre Le Mans *(voir encadré ci-contre)*

Création d'un espace interactif sur l'histoire industrielle du Mans « Les pionniers d'hier et d'aujourd'hui »

Ce lieu rendra hommage aux pionniers de l'aviation et de l'automobile et permettra de découvrir la richesse de l'histoire ouvrière et industrielle qui a fait Le Mans.
Le fond de ce nouvel espace s'appuiera sur le travail de mémoire fait par des passionnés et les archives départementales et des entreprises.
Ce lieu vivant, ouvert et interactif, pourra accueillir des espaces de co-working, et accueillera un concours de type Lépine.

Accompagnement de l'institut du music-hall pour l'obtention du label « pôle national »

Création d'un équipement du music-hall d'envergure nationale permettant de faire du Mans la ville de référence pour cet art.

Le Louvre Le Mans

La création d'un musée Louvre-Le Mans est une formidable opportunité de rayonnement économique et culturel. Si l'on prend le bilan des 5 premières années du musée Louvre-Lens comme référence et inauguré en 2012, c'est en moyenne 500 000 visiteurs par an (deux fois la fréquentation des 24h du Mans). C'est 134 millions d'euros dépensés par les touristes en 5 ans.
C'est également 3 nuitées supplémentaires par visiteur, ce qui permettrait au Mans d'accroître sa capacité hôtelière et de passer de la catégorie de « Commune Touristique » à « Station de Tourisme », accélérant son développement touristique et sa renommée internationale.

Réunion en un lieu unique de l'ensemble des activités (formation professionnelle, éducation par l'artistique, ateliers, salle de production de spectacle).
Un tel dispositif sera créateur d'emplois et découvreur de talents.

Création d'un festival médiéval et renouvellement des actions culturelles

- Le festival médiéval exploitera la riche histoire et l'architecture médiévale de la remarquable cité Plantagenet du Mans.

- Accompagnement des grandes manifestations culturelles portées par les associations : « Entre Cours & Jardins », « La 25ème Heure du Livre », « Musica », « Europa Jazz »… par affectation d'un personnel dédié qui facilitera le lien avec les services.

Finalisation du projet de classement de la muraille au patrimoine mondial de l'Unesco

MES COLISTIERS

01 **Gilles GUERCHET (LREM)**
Chef d'entreprise, 58 ans

Je suis fier de vous présenter mes colistières et mes colistiers ! Ils sont médecins, jeunes parents, séniors, sportifs, conseillères sociales, professeurs, spécialistes de la sécurité, demandeurs d'emploi, artisans, commerçants, étudiants et bien d'autres choses encore... J'ai fait le choix de réunir leurs diverses compétences pour porter avec moi un projet ambitieux pour Le Mans ! De nouveaux visages pour de nouveaux usages !

02 **Aouatef BRABER (LREM)**
Avocate, 45 ans

03 **Nicolas CLOÜET (Centre)**
Elu du Mans, Inspection générale du Ministère de l'Intérieur, 51ans

04 **Waltraud ESNEE (Modem)**
Directrice financière, 58 ans

05 **Etienne MOULIN (LREM)**
Etudiant économie sociale, 25 ans

06 **Christine RICHARD**
Conseillère sociale, 50 ans

07 **Philippe BORDACHAR (Agir)**
Doctorant en droit, 26 ans

08 **Sophie FOURNIER**
Médecin généraliste, 49 ans

09 **Aurélien DILLIERE (UDI)**
Cadre dans l'industrie, 37 ans

10 **Véronique WRZESNIAK**
Conseillère sociale, 46 ans

11 **Serge BRUNEAUD (LREM)**
Chef d'entreprise, 64 ans

12 **Auriane REZE-DUCLOS (LREM)**
Assistante parlementaire, 31 ans

13 **Willy COLIN (LREM)**
Journaliste consultant, 53 ans

14 **Catherine PASQUIER**
Cadre admin. retraitée, 62 ans

15 **Serge STUM (Modem)**
Cadre de banque, 60 ans

16 **Laurie SOUSOU**
Entrepreneuse, 31 ans

17 **Michel VIALE**
Médecin ORL, 65 ans

18 **Ludivine LABELLE**
Déléguée médicale, 43 ans

19 **François LANGOT**
Economiste, professeur, 54 ans

20 **Brigitte PARANT**
Gérante maison d'hôtes, 56 ans

21 **Patrick BOUNIE**
Agent d'artistes, 74 ans

22 **Géraldine GUIMIER (LREM)**
Assistante juridique, 54 ans

23 **Valéry RAUCAZ**
Cadre d'assurance, 40 ans

24 **Céline YVON**
Comédienne, 58 ans

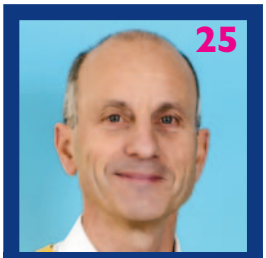

25 **Eric EMMANUEL (Modem)**
Médecin salarié, 60 ans

26 **Mélanie GAUTHIER-ULMANN (LREM)**
Coach parentale, 45 ans

27

Bruno CROCHARD (LREM)
Imprimeur, 53 ans

28

Emilie DRUEL (Modem)
Enseignante, 49 ans

29

Thomas COURTEMANCHE
Assureur, photographe, 34 ans

30

Viginie BARBIER
Auto-entrepreneuse, 50 ans

31

Jean-Jacques RICHARD
Marketing, retraité 66 ans

32

Catherine CHERON
Commerciale, 52 ans

33

Vincent PELLETIER
Commerçant, 44 ans

34

Martine MERDRIGNAC
Mandataire judiciaire, 67 ans

35

Jacques LE CLER
Retraité Défense Nationale, 74 ans

36

Josette SERRA
Sans profession, 60 ans

37

Lionel GARNIER-DENIS
Trésorier d'entreprise, 58 ans

38

Nicole LAURENT
Commerciale retraitée, 76 ans

39

Lambert NIYONZIMA
Médecin anesthésiste, 49 ans

40

Gwenaelle GARNIER (UDI)
Chef d'entreprise, 45 ans

41

Paul-Marc MAROT (LREM)
Ingénieur informaticien, 56 ans

42

Jocelyne HERBRON
Fonctionnaire territoriale, 56 ans

43

Valentin JUGE (UDI)
Demandeur d'emploi, 21 ans

44

Pauline MERCIER (LREM)
Etudiante, 21 ans

45

Gabriel PARIS (LREM)
Etudiant, 19 ans

46

Agathe KERGUELEN
Experte comptable, 44 ans

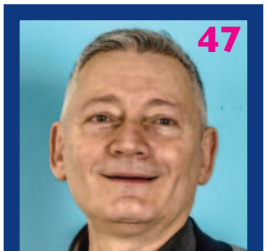

47

Dominique DELARCE
Commerçant, 58 ans

48

Clémence FEAU
Coiffeuse manager, 26 ans

49

Benoit LE MOAL (Modem)
Directeur d'EHPAD, 59 ans

50

Chantal BOUTTIER
Retraitée, 62 ans

51

Bruno MORIN
Expert immobilier, 54 ans

52

Valérie ROMAGNE
Doreuse sur bois, 50 ans

53

Honoré AMICHIA (LREM)
Logisticien, 58 ans

54

Fabienne JAUNAY (Modem)
Membre d'associations, 65 ans

55

Barnabé RICHARD (LREM)
Etudiant, 21 ans

+ 55 % de société civile !

E-mail :
lemansonygagne@gmail.com

Téléphone :
07 71 16 50 22

www.lemansonygagne.fr

#Gilles2020